



Rapport Développement Durable  
2017

# We are **RESPONSIBLE**

## Communication on Progress

Engagements de la société Synchrone sur le Progrès  
dans l'intégration des principes du Pacte Mondial  
des Nations Unies

**synchrone**



## INTRODUCTION

Les engagements de Synchronone	P. 3
Présentation de la politique RSE de Synchronone	P. 4-5
Qui sont les femmes et les hommes de Synchronone ?	P. 6-7
Quel est l'écosystème de Synchronone ?	P. 8-10

## 1. RESPONSABILITÉ SOCIALE

P. 11-18

1.1	Part de CDI / CDD	P. 12
1.2	L'égalité professionnelle	P. 13
1.3	L'insertion des jeunes et seniors	P. 13-14
1.4	L'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap	P. 15
1.5	La formation	P. 16
1.6	Sponsoring sportif solidaire	P. 17

## 2. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

P. 18-23

2.1	Programme de reforestation	P. 19
2.2	Collecte et recyclage du papier	P. 20
2.3	Collecte et recyclage des déchets informatiques et D3E	P. 21
2.4	Communication écoresponsable	P. 21
2.5	Gestion du parc auto	P. 22
2.6	Renouvellement du parc informatique	P. 22
2.7	Consommation électrique	P. 23

## 3. RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

P. 24-26

3.1	Achats responsables	P. 25
3.2	Ethique des affaires	P. 26

## CONCLUSION

P. 27

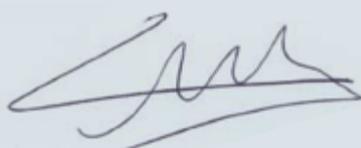
Devenue partenaire de référence des grandes organisations dans la réalisation de leurs projets IT & Métiers, Sychrone porte depuis plusieurs années déjà une responsabilité particulière en termes de développement durable. C'est en ce sens qu'elle s'est jointe en 2012 à l'initiative mondiale d'entreprises citoyennes qu'est le Pacte Mondial des Nations Unies, avec pour volonté d'inscrire son développement dans une démarche de transparence, d'équité et de respect, guidée par ses valeurs fondatrices.

Au cœur de sa démarche d'entreprise, la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale de Sychrone est aujourd'hui reconnue par tous, salariés, clients mais aussi investisseurs. C'est en effet l'un des atouts de l'entreprise qui a séduit les actionnaires institutionnels Bpifrance et Siparex, entrés au capital de Sychrone en juillet 2015. Convaincus de l'importance et du sérieux de notre engagement, ils souhaitent s'investir à nos côtés pour lui donner une nouvelle envergure dans les années à venir.

Les projets de Sychrone sont ainsi nombreux et restent ancrés dans une vision stratégique de long terme, comme l'attestent les indicateurs chiffrés que nous avons voulu proposer dans ce Rapport. Au sein d'une démarche structurée, les actions passées, les actions à venir comme celles réalisées en 2017 éclairent ses relations avec ses clients, collaborateurs, membres et partenaires, ainsi qu'avec la société civile et l'environnement au sein desquels Sychrone évolue.

Sychrone renouvelle aujourd'hui son engagement auprès du Pacte Mondial et sa volonté de continuer à agir activement pour le respect et la promotion de ses principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes et droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes guident nos démarches en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

**Laurent LECONTE et Pierre LACAZE**  
CEO - Fondateurs



## PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE RSE DE SYNCHRONE

*Lancé en 2000, le Pacte Mondial des Nations Unies invite les dirigeants d'entreprise à s'associer à une initiative internationale visant le respect de 10 principes universellement acceptés dans les domaines des Droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.*

*En adhérant en 2012 au Pacte Mondial, Synchrone s'est engagée à aligner ses stratégies de développement avec ces principes et à mettre en œuvre chaque année des actions concrètes destinées à soutenir ces valeurs fondamentales. Elle publie chaque année le résultat de ses démarches au sein de son Rapport Développement Durable, envisagé comme une Communication sur le Progrès.*



## Les 10 principes du Pacte Mondial

### DROITS DE L'HOMME

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence
- 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

### DROITS DU TRAVAIL

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

### ENVIRONNEMENT

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

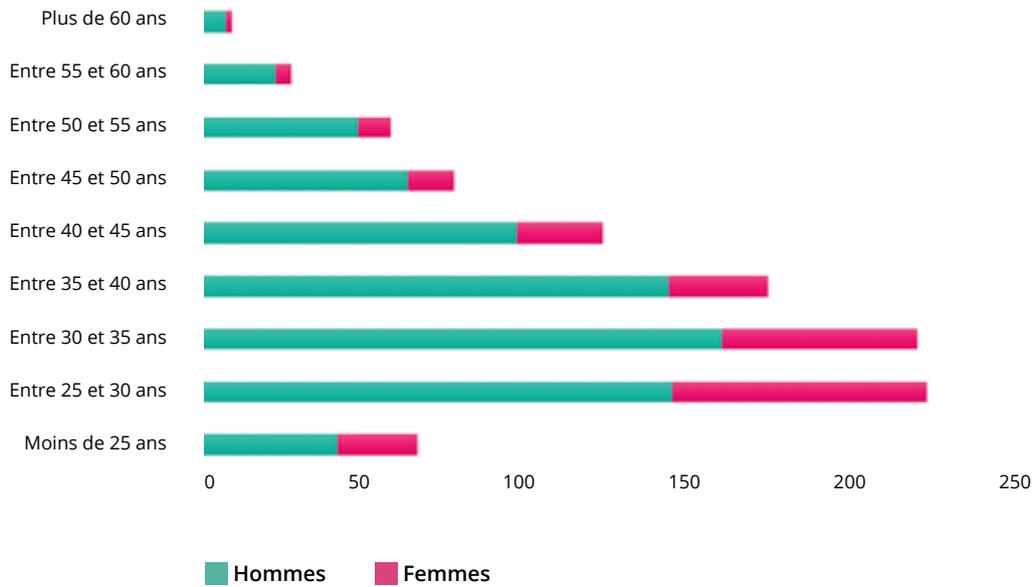
### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

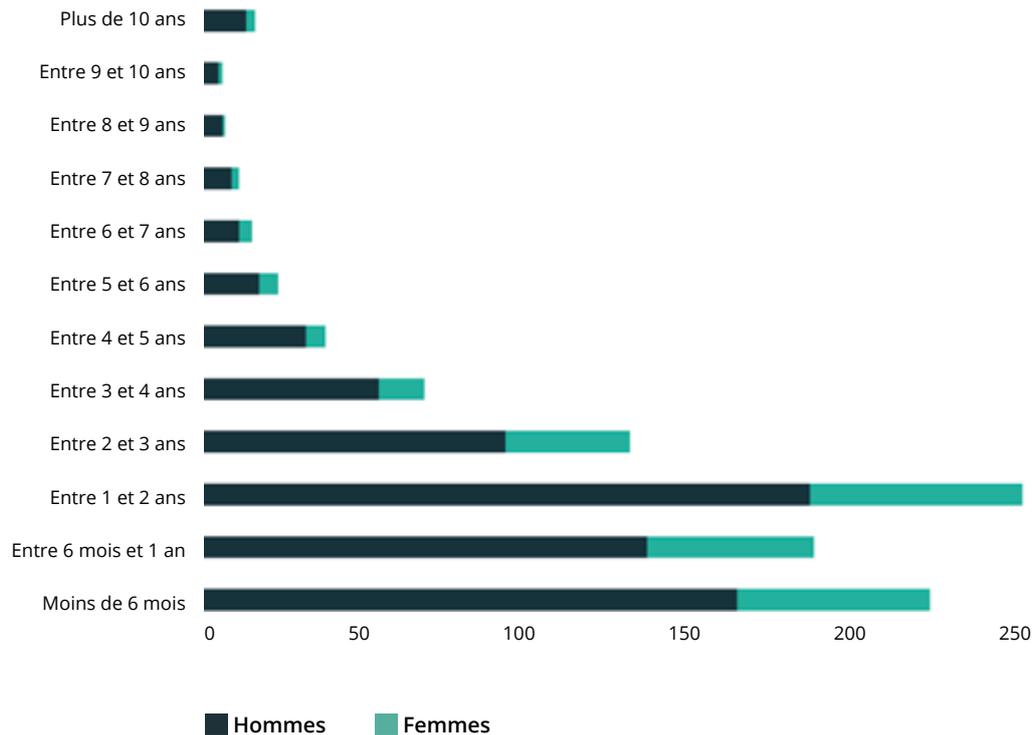
# QUI SONT LES FEMMES ET LES HOMMES DE SYNCHRONE ?

**i** L'effectif de Synchrone est composé de salariés et de prestataires.  
 Pour la suite de ce rapport, les données chiffrées seront propres uniquement à l'**effectif salarié** de la société.

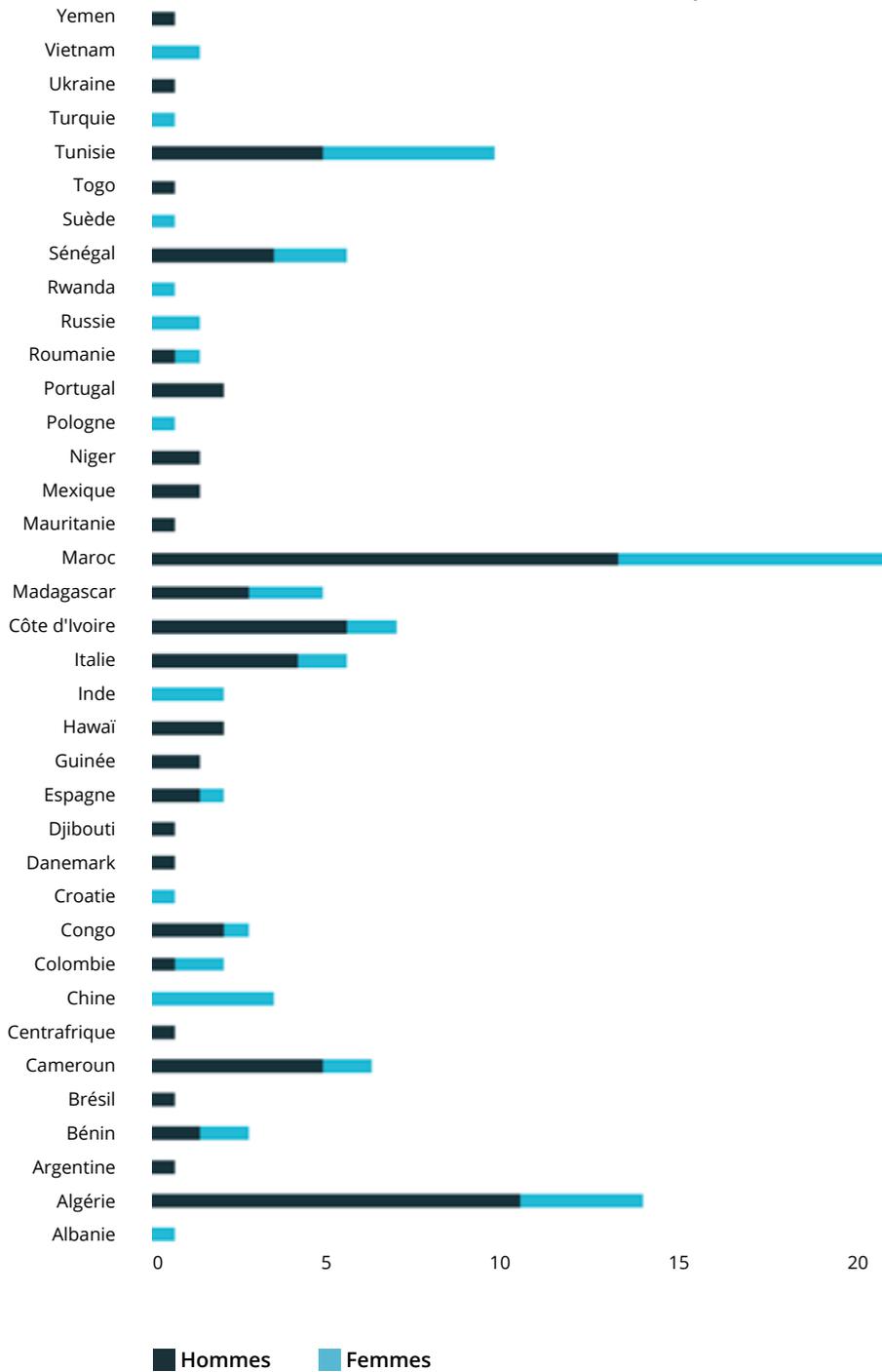
Pyramide  
des âges



Pyramide  
des anciennetés



Pyramide des collaborateurs de nationalités différentes



En résumé, au 31 Décembre 2017...



La moyenne d'âge au sein de l'effectif de Synchrone est de **37 ans** et l'ancienneté moyenne est de **37,21 mois**

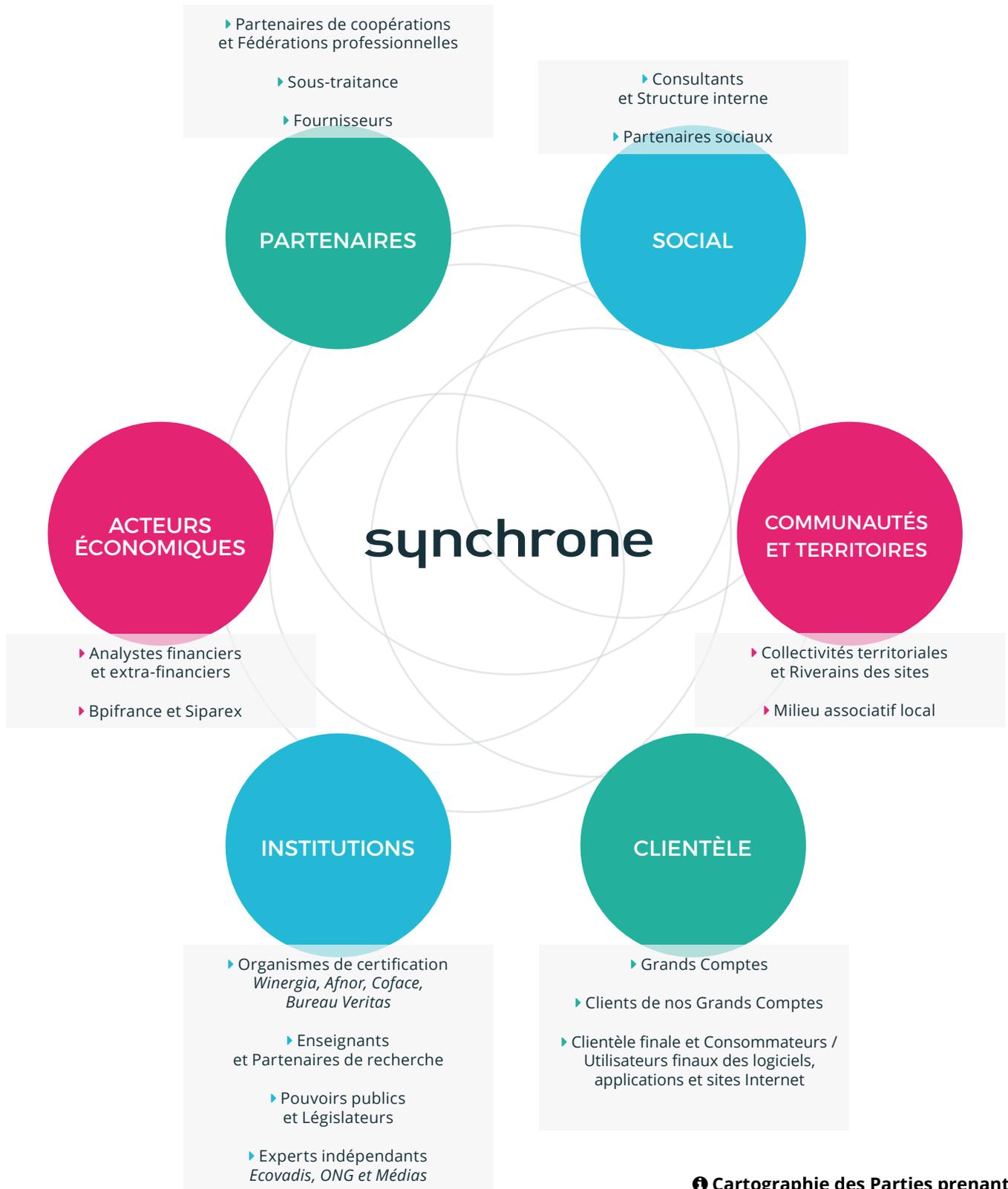


**83 %** des salariés sont de nationalité française



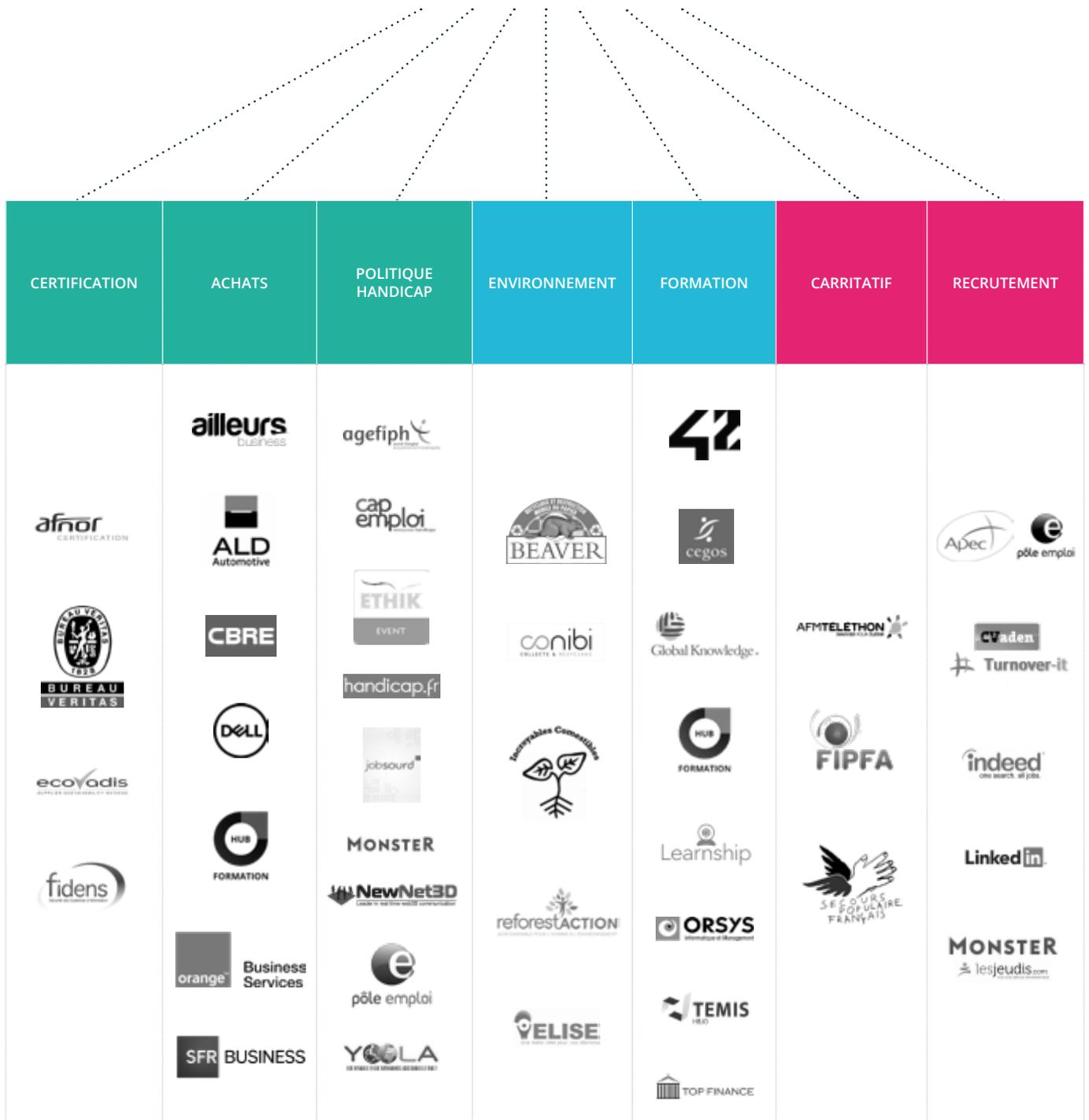
Le reste de l'effectif est issu de **37 pays** différents

# QUEL EST L'ÉCOSYSTÈME DE SYNCHRONE ?



**📍 Cartographie des Parties prenantes**

# synchrone



📍 Cartographie des Partenaires principaux

### TRANSPORT / VOYAGE

### TELECOM

### DISTRIBUTION

### SERVICES

### EDITEURS / MULTIMEDIA

### ENERGIE / INDUSTRIE / ENVIRONNEMENT

### BANQUES / ASSURANCES

📍 Cartographie des clients

# RESPONSABILITÉ **SOCIALE**

Synchrone s'attache à respecter et valoriser la diversité de parcours, de cultures et d'origines. Richesse sans laquelle notre organisation ne pourrait grandir en cohérence avec ses valeurs fondatrices, la diversité est pour Synchrone synonyme de performance. Son engagement s'illustre dans le développement d'une culture de diversité et d'intégration, de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences.

Synchrone s'engage à fournir un environnement de travail stimulant et à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. Les meilleurs profils sont encouragés à développer leurs compétences, c'est pourquoi la société les accompagne de manière individuelle dans leur carrière en son sein. A ce titre, le dialogue est envisagé comme une clé de la réussite individuelle et collective, au service d'une croissance partagée.

Les principes d'action en matière de responsabilité sociale et sociétale de Synchrone s'inscrivent dans le cadre de textes de référence internationaux, notamment la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** et la **Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**. La société est par ailleurs signataire depuis 2009 de la **Charte de la Diversité en Entreprise**, auprès de laquelle elle renouvelle annuellement son engagement.

## 1.1 Part de CDI / CDD

	A fin 2015	A fin 2016	Variation
CDI	72,2 %	69,1 %	-3,1 points
CDI M	27,5 %	30,7 %	+3,2 points
CDD	0,3 %	0,2 %	-0,1 point

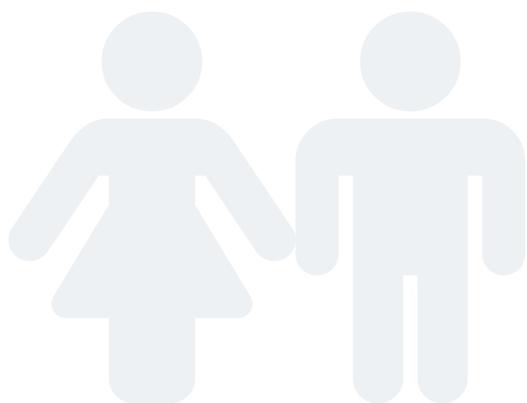


La politique de Synchrone est de proposer moins de CDD au profit de CDI M pour favoriser son souhait de pérennisation et de fidélisation des talents de la société.

Les indicateurs montrent une **augmentation du nombre de contrats à durée indéterminée**, ainsi qu'une **baisse du nombre de contrats à durée déterminée**. La politique de Synchrone est donc en totale harmonie avec ses pratiques.

## 1.2 L'égalité professionnelle

	A fin 2016	A fin 2017	Variation
Taux de femmes consultant	14 %	21,4 %	+7,4 points
Taux de femmes dans la structure interne	76 %	53,5 %	-22,5 points
Taux de femmes sur l'effectif global	27 %	25,7 %	-1,3 point



Au sein de l'effectif de Synchrone, nous pouvons distinguer deux grandes catégories : les **consultants** et les salariés de la **structure interne**, regroupant les fonctions commerciales et support.

**21,4 %** des consultants sont des femmes. Au sein de la structure interne, ce taux est porté à **53,5 %**. En termes d'évolution par rapport à 2016, on note un rééquilibrage de la mixité entre les 2 types de populations. En effet, le nombre de consultants femmes est en nette augmentation, grâce notamment à la diversification de Synchrone sur de nouveaux métiers (Digital, Webdesign, etc.) et de nouveaux secteurs d'activité (luxe, grande distribution, etc.). Parallèlement, au sein de la structure interne, la proportion de femmes a baissé pour laisser place à une quasi parité au sein des fonctions commerciales et supports.

**Au total, le taux de femmes au sein de Synchrone atteint donc 25,7 %, il subit une légère baisse de 1,3 point par rapport à l'année passée.**

## 1.3 L'insertion des jeunes et seniors

	A fin 2016	Total 2017
Nombre de stagiaires (cumul période)	16	13
Nombre d'alternants (cumul période)	9	10
Taxe d'apprentissage versée (en €)	226 861,10	436 352,88
Taux de jeunes de moins de 25 ans recrutés	10,10 %	10,90 %
Part des salariés de moins de 25 ans en CDI	94 %	61 %
Taux de salariés de plus de 40 ans	33 %	30,2 %
Taux de salariés de plus de 50 ans	10 %	9,7 %

La société s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour augmenter la part de ses salariés jeunes en CDI, maintenir dans l'emploi et recruter des seniors, en favorisant la transmission des compétences et des savoir-faire.

De nombreuses actions ont été menées en 2017 : **politiques proactives de recrutement de jeunes diplômés** (partenariat avec les écoles d'ingénieurs, participation à des événements de recrutement dédiés aux jeunes, emploi de site de recrutement spécialisés, etc.) et de **fidélisation des salariés seniors** (formations et mises à niveau techniques, développement des projets nécessitant les compétences d'un consultant expérimenté, etc.).



**En 2017, les indicateurs relatifs à l'insertion et des jeunes et des seniors sont restés relativement stables, bien que l'on puisse noter une légère baisse sur la majorité des indicateurs.**

Parallèlement, Synchronone a vu sa taxe d'apprentissage augmenter de **92,3 %** entre 2016 et 2017. Au travers de cette contribution à l'éducation par l'apprentissage et les formations technologiques et professionnelles, Synchronone soutient notamment écoles suivantes : *Centrale Supélec, FREI, KEDGE, EPSI, INP ENSI MAG, CNAM, Télécom SudParis, INSA Lyon, EISTI, Paris Dauphine, ESGI, ISEM Lille, SKEMA, EPITA, Université Paris X et Université Versailles Saint Quentin.*

Elle a de plus soutenu les CFA suivants : *Sud 2000, Formasup, AFIA, EPUR, SACEF, SERFAL, EVE, IFAI, CFA interconsulaire méditerranée et UPMC / UFA.*



A noter, Synchronone a poursuivi en 2017 son action de mécénat auprès de 42, école d'informatique créée par Xavier Niel, fondateur du groupe Iliad-Free. La société apporte ainsi son soutien à l'établissement créé en novembre 2013, qui innove par son concept fondé sur la gratuité, l'ouverture à des profils non-diplômés et une pédagogie communautaire axée sur le peer-to-peer.

Synchronone a de plus lancé sur le dernier trimestre 2017 une démarche proactive auprès des étudiants de ces écoles cibles 42, SKEMA, Télécom SudParis, ISIMA, ENSICAEN, SUPINFO, ESGI et EISTI au travers de forums au sein des établissements ou encore de simulations d'entretien dans les locaux de la société.

**Un planning a été établi afin d'aller à la rencontre des étudiants en 2018. L'objectif de ces actions se situe à moyen terme et s'envisage en termes de recrutement de jeunes diplômés à horizon 2018 - 2020.**

## 1.4 L'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

	2015	2016	2017
Part des collaborateurs en situation de handicap	1 %	1 %	1 %
Contribution Agefiph (en €)	240 493,30	216 931,30	278 033,76

Malgré ses démarches proactives en termes de recrutement de personnes en situation de handicap, cette population ne représente que **1 %** de l'effectif de Synchron.

**Synchrone s'emploie ainsi à multiplier les actions de recrutement, d'insertion et de développement des carrières des personnes en situation de handicap.**

En 2017, Synchrone a contribué à l'action de l'AGEFIPH en matière d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap à hauteur de **278 033,76 €**. Cette contribution est plus élevée que celle de 2016 du fait de l'augmentation de l'effectif de Synchrone.

Afin de proposer ses opportunités de carrières aux personnes en situation de handicap, Synchrone a participé du 19 mai au 16 juin au forum de recrutement en ligne Talents Handicaps, dédié aux talents en situation de handicap. Pendant un mois les équipes Synchrone, représentées par ses Talents Recruiters, ont rencontré les participants à la recherche d'opportunité de carrière Informatique, Télécom et Web, sur le forum en ligne.



Afin de sensibiliser et d'informer les salariés en situation de handicap sur les aides et dispositifs à leur disposition, Synchrone a de plus diffusé une note interne « handicap » au mois d'août. Elle faisait état des dernières actions mises en œuvre et inscrites dans le Livret Handicap de la société, diffusé à chaque nouvel arrivant lors de la signature de son contrat.

Dans le but de porter son engagement au niveau de la sphère personnelle de ses salariés en situation de handicap, Synchrone a de plus mis en œuvre un « bon-voyage » handi-accessible. D'une valeur de 500 €, ce dernier est valable auprès de notre partenaire voyageur spécialisé Yoola sur simple présentation de leur RQTH.

**Synchrone a par ailleurs poursuivi en 2017 ses démarches avec les sites emplois spécialisés, afin de diffuser le plus largement possible ses opportunités aux personnes en situation de handicap.**

- ▶ **AGEFIPH** (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) : analyse mensuelle des nouveaux CV de la base
- ▶ **Monster.fr** : insertion du logo Monster de l'Adapt sur toutes les offres et duplication des offres sur la chaîne thématique Monster Handicap
- ▶ **Sites spécialisés** : publication de l'ensemble des offres d'emploi de la société sur **Handicap.fr** et les sites de **Jobsourd**, **Cap Emploi 75**, **Fédération des aveugles de France** et **Handipass Pôle Emploi**.

## 1.5 La formation

	2015	2016	2017	Evolution
Part de la masse salariale allouée à la formation	3 %	3 %	3 %	=
Nombre moyen de jours de formation par salariés formés	3	4	4	=
Taux de présentéisme des formations	100 %	100 %	100 %	=

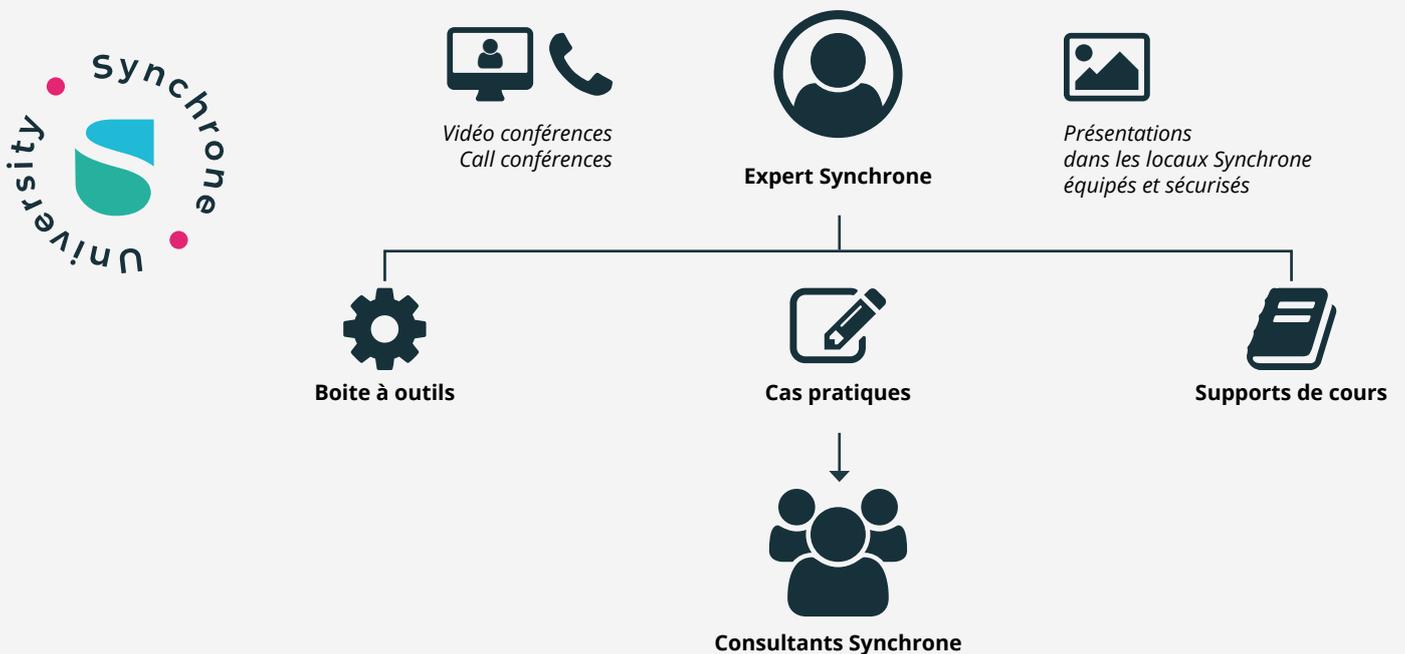
Axe clé de l'évolution des salariés, la formation est un élément fondamental du développement de Synchrone et de sa politique de Responsabilité Sociale. Depuis sa création, la société a toujours placé la formation au centre de ses préoccupations ; elle y a dédié, depuis 3 ans, un budget porté à **3 %** de sa masse salariale au-delà de l'obligation légale fixée à 1,6 %.

Grâce à des partenariats avec les meilleurs organismes, des process éprouvés et une connaissance accrue des expertises IT/Métier et de l'écosystème de la formation, les équipes du pôle Formation ont mis en œuvre en 2017 des formations supplémentaires par rapport à l'année passée, à hauteur de **40 %**.

**Cette hausse est notamment due au succès de Synchrone University, initiative collaborative de formation par et pour l'interne, portée par le Pôle Formation.**

Grâce à l'identification des talents de formateurs au sein de la société, l'école de formation interne de Synchrone a proposé 7 Workshops en 2017 sur des thématiques d'expertises phares de la société :

- ▶ Ergonomie / UX Design
- ▶ Virtualisation
- ▶ Développement VBA
- ▶ Méthode Agile
- ▶ Gestion de projet
- ▶ Coaching Développement
- ▶ Best practices ITIL



## 1.6 Sponsoring sportif et solidaire

En 2017, Synchrone a axé ses actions de sponsoring sur la thématique de la solidarité et du sport, dont les valeurs sont partagées par l'entreprise.

### CÉCILE HERNANDEZ-CERVELLON, championne *by* Synchrone



La société a entamé en 2017 **le sponsoring de l'athlète parasnowboard Cécile Hernandez-Cervellon**, qui porte fièrement les couleurs tricolores. La française, atteinte d'une sclérose en plaque, partage les valeurs de la société : ténacité, rigueur, courage et dépassement de soi. Médaillée d'argent aux championnats de monde de Sochi, Cécile Hernandez-Cervellon est venue à la rencontre des salariés de Synchrone au mois de septembre. Lors d'un petit-déjeuner événement, elle a pu porter un message de tolérance et de respect des personnes en situation de handicap auprès de la cinquantaine de collaborateurs présents.

### VOILZ'ARTS, équipage étudiant émérite

Synchrone a accompagné l'**équipage étudiant Voilz'Arts Aix-en-Provence sur la régata étudiante Spi Dauphine**, qui a eu lieu du 8 au 15 avril 2017. Elle a permis aux cinq membres de l'équipe du club de voile de l'école des **Arts et Métiers** de renforcer leurs valeurs d'entraide, de solidarité, d'abnégation et de détermination à quelques mois de leur entrée sur le monde du travail.



### LA BALLE EST DANS VOTRE CAMP



Synchrone a participé activement à la **campagne de crowdfunding** « La balle est dans votre camp », permettant à des jeunes joueurs de Foot-fauteuil français d'aller soutenir l'équipe nationale pendant la Coupe du Monde en juillet 2017 en Floride. Partenaire officiel de cette opération portée par la FIPFA, Fédération Internationale de Foot-Fauteuil, la société a permis à une demi-douzaine d'enfants de réaliser leur rêve et d'assister à l'ensemble des matchs de Coupe du Monde de la discipline aux Etats-Unis.

RESPONSABILITÉ  
**ENVIRONNEMENTALE**

## 2.1 Programme de reforestation

	A fin 2015	A fin 2016	A fin 2017
Nombre d'arbres plantés (cumul depuis 2012)	1 466	1 985	2 485
Nombre d'hectares cultivés	6,3	8,5	10,6
Montant des revenus apportés aux villageois	8 050 €	11 800 €	14 772 €
Volume de CO <sub>2</sub> stocké (en kg)	87 960	119 100	149 100

En 2017, Sychrone a renouvelé le partenariat qui la lie à **Reforest'Action**, avec lequel elle collabore depuis 2012.

Au cœur de son action phare de reforestation au Sénégal, la société s'est à nouveau engagée à planter **500 arbres** en un an, et a impliqué dans cette démarche l'ensemble de ses acteurs : consultants, managers et salariés du Siège Social.

De ce fait, la parcelle de Sychrone, qui matérialise les plantations effectivement financées par la société, compte **2 485 arbres** à fin 2017. Cette action engendre de nombreux bénéfices tels que :

### CLIMAT



**2 485 000 km**  
en voiture compensés

### BIODIVERSITÉ



**7 455 abris**  
pour animaux créés

### SANTÉ



**9 940 mois**  
d'oxygène générés

### EMPLOI



**2 485 heures**  
de travail créées



## 2.2 Collecte et recyclage du papier

	2015		2016		2017	
	Tonnage	Montant TTC	Tonnage	Montant TTC	Tonnage	Montant TTC
Janvier	0,042	49,39	0,059	69,38	0,134	157,58
Février	0,063	74,09	0,122	143,47	0,088	103,49
Mars	0,049	57,62	0,056	65,86	0,092	108,19
Avril	0,089	104,66	0,068	79,97	0,033	38,81
Mai	0,048	56,45	0,082	96,43	0,101	118,78
Juin	0,124	145,82	0,091	107,02	0,048	60
Juillet	0,111	130,54	0,034	60	0,064	75,26
Aout	0,061	71,74	0,086	101,14	0,165	157,74
Septembre	0,101	118,78	0,061	71,74	0,066	77,62
Octobre	0,09	105,84	0,085	99,96	0,058	68,21
Novembre	0,085	99,96	0,089	104,66	0,093	109,37
Décembre	0,1	117,60	0,077	90,55	0,107	125,83
<b>TOTAL</b>	<b>0,963</b>	<b>1132,49</b>	<b>0,91</b>	<b>1090,18</b>	<b>1,049</b>	<b>1200,88</b>

Synchrone a poursuivi en 2017 la collecte des papiers au sein du siège social de la société, selon le procédé breveté mis en place par la société **BEAVER** et qui s'inscrit dans une démarche ISO 9002 et 14001.

Sur l'année 2017, Synchrone a ainsi collecté **1049 kilos de papier**, ce qui équivaut à une **hausse de 15 %** par rapport à 2016. Cette variation peut être expliquée l'augmentation de du nombre de salariés au sein de la structure interne de Synchrone, notamment à des postes administratifs nécessitant l'usage de papier.

Suite à l'enlèvement et la destruction par la société BEAVER, ce volume a été transformé par un spécialiste de la fabrication de pâte à papier recyclée. Au terme d'un processus respectueux de l'environnement, une nouvelle vie a été donnée au matériau, sous des marques populaires de papeterie.

## 2.3 Collecte et recyclage des déchets

Collecte et recyclage des déchets informatiques	2015	2016	2017
Volume de cartouches et autres déchets informatiques recyclés et valorisés (en kg)	89	99,6	61,25

Synchrone a reconduit en 2017 le contrat qui lie la société à **CONIBI**, 1<sup>er</sup> consortium dédié à la **collecte** et à la **valorisation des consommables d'impression**.

Elle a ainsi confié à son prestataire plus de **60 kg** de cartouches et autres déchets informatiques, collectés sur l'ensemble de ses agences tout au long de l'année. Ces derniers sont recyclés et si possible valorisés selon des processus optimisés qui aident à préserver les ressources naturelles de notre planète.

Collecte et recyclage des D3E	Siège Social Aix-en-Provence	Agence Paris Scribe
Volume de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques recyclés et valorisés (en kg) en 2017	500	150

Synchrone a procédé au **renouvellement d'une partie de ses équipements électriques et électroniques** (serveurs, unités centrales, écrans, câbles, etc.) en 2017.

Les **D3E** sont des déchets particulièrement toxiques et polluants. Ils contiennent des produits polluants persistants tels que l'arsenic, le mercure, le lithium mais aussi des métaux lourds comme l'argent, l'or, le palladium, le cuivre, l'aluminium et le plomb. La collecte et le recyclage des équipements obsolètes ou hors-service du Siège Social ont ainsi été confiés à **ELISE Méditerranée**, qui conjugue protection de l'environnement et création d'emplois solidaires pour des personnes en difficulté d'insertion professionnelle. La collecte et le recyclage des équipements de l'agence parisienne ont été confiés à **CONIBI**.

## 2.4 Communication écoresponsable

Afin de diminuer l'empreinte carbone de ses communications, Synchrone a entamé fin 2017 une **démarche de numérisation de ses supports de communication**.

Ainsi, le Pôle RSE, conjointement avec le Pôle Communication, a décidé de **cesser l'impression et la distribution physique de 90 % de ses documents** (livrets, flyers, dépliants, etc.). Ces derniers seront, dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, diffusés aux salariés sous des **formats numériques** intégrés à une carte USB.

Parallèlement, un **outil de messagerie instantanée** a été mis en place par la DSI au sein de la structure interne, afin de **limiter le nombre d'e-mails échangés** et donc potentiellement imprimés.

*A noter, selon l'ADEME, l'empreinte carbone moyenne d'un email envoyé avec une pièce jointe de 1 Mo est de 19 grammes de CO<sub>2</sub>. En se basant sur une moyenne de 150 salariés au sein de la structure interne Synchrone, et d'une trentaine de mails en moyenne par salarié et par jour, cela représente plus de 20 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour l'ensemble des communications internes de la société en un an.*

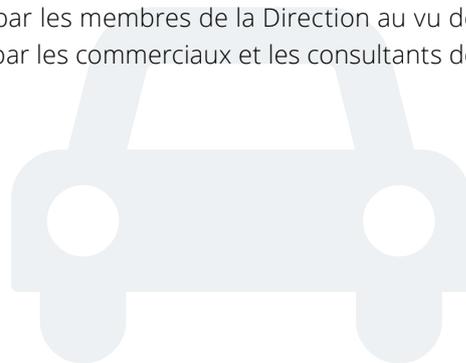
De plus, un **outil de gestion de projet digital** a été mis en œuvre auprès des équipes afin de permettre de limiter la production de documents écrits (cahiers des charges, user cases, spécifications fonctionnelles et techniques, cahiers de tests, etc.).

## 2.5 Gestion du parc auto

Segment	Modèles	Nombre
Véhicule de service	Citroën C1, Citroën C3, Ford Fiesta, Renault Clio4, Toyota Yaris Hybride, SMART	19
Véhicule de fonction	Audi A3 et A6, Ford C-Max, Nissan Quashqai, Volvo XC60	6

En 2017, le parc auto de Synchron e est composé de **19 véhicules de service** ainsi que de **6 véhicules de fonction**, choisis sur la base d'un cahier des charges comprenant une partie relative aux émissions de carbone.

Les véhicules de service sont des véhicules trois portes avec des puissances fiscales entre 3 et 4 CV (Citroën C3, SMART, etc.). Les véhicules de fonction, quant à eux, sont des véhicules cinq portes avec des puissances fiscales entre 4 et 8 CV (Nissan Quashqai, Ford C-Max, etc.). Ces derniers sont principalement utilisés par les membres de la Direction au vu de leurs nombreux déplacements. Alors que les véhicules de service sont utilisés par les commerciaux et les consultants de Synchron e, dont les trajets sont plus courts.

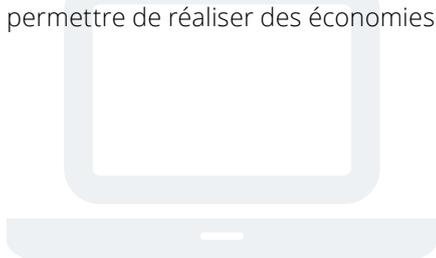


## 2.6 Renouvellement du parc informatique

Synchron e a renouvelé en 2017 le parc informatique de sa force commerciale. Elle a ainsi doté près de 70 collaborateurs d'**ordinateurs portables**, moins énergivores et donc plus respectueux de l'environnement.

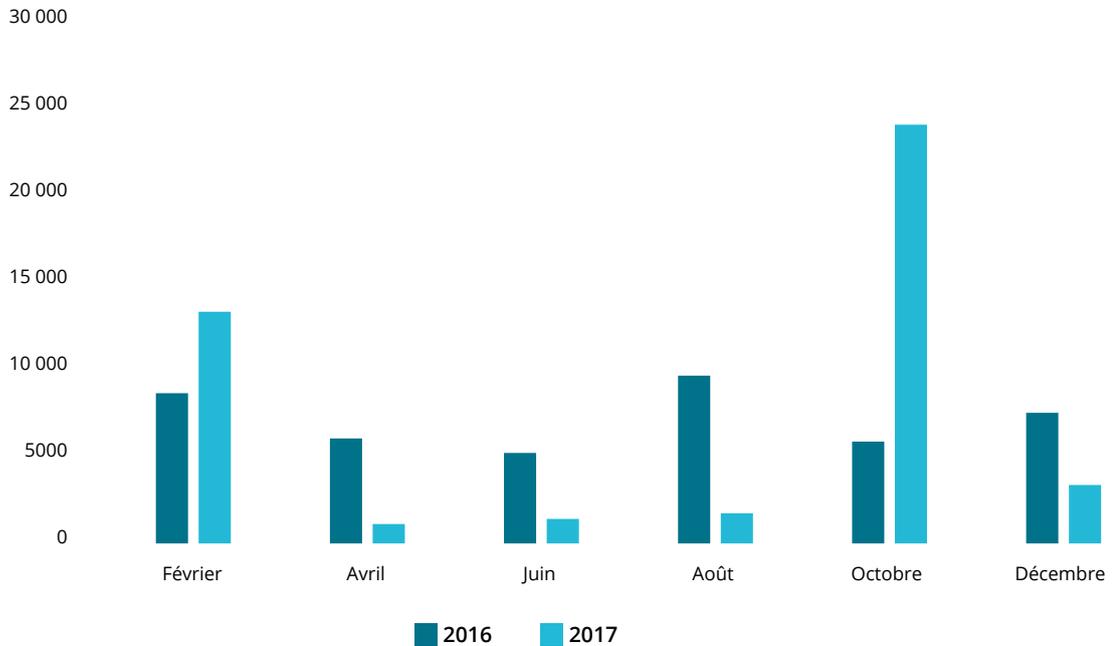
En effet, selon une étude réalisée par le Programme gouvernemental Energy Star, ces derniers utilisent des composants (adaptateurs, disques durs, écrans et unités centrales) bénéficiant d'un meilleur rendement énergétique. Ainsi, un ordinateur portable de 30 W permet d'économiser jusqu'à 80 % par rapport à la consommation d'un ordinateur de bureau de 120 W possédant un écran CRT de 80 W.

Il faut savoir que les ordinateurs portables utilisés comme des ordinateurs de bureau de remplacement et disposant d'un écran plus large (jusqu'à 16-17") ainsi que des fonctions de gestion de l'alimentation électrique moins agressives, peuvent permettre de réaliser des économies d'énergie de plus de 50 %.



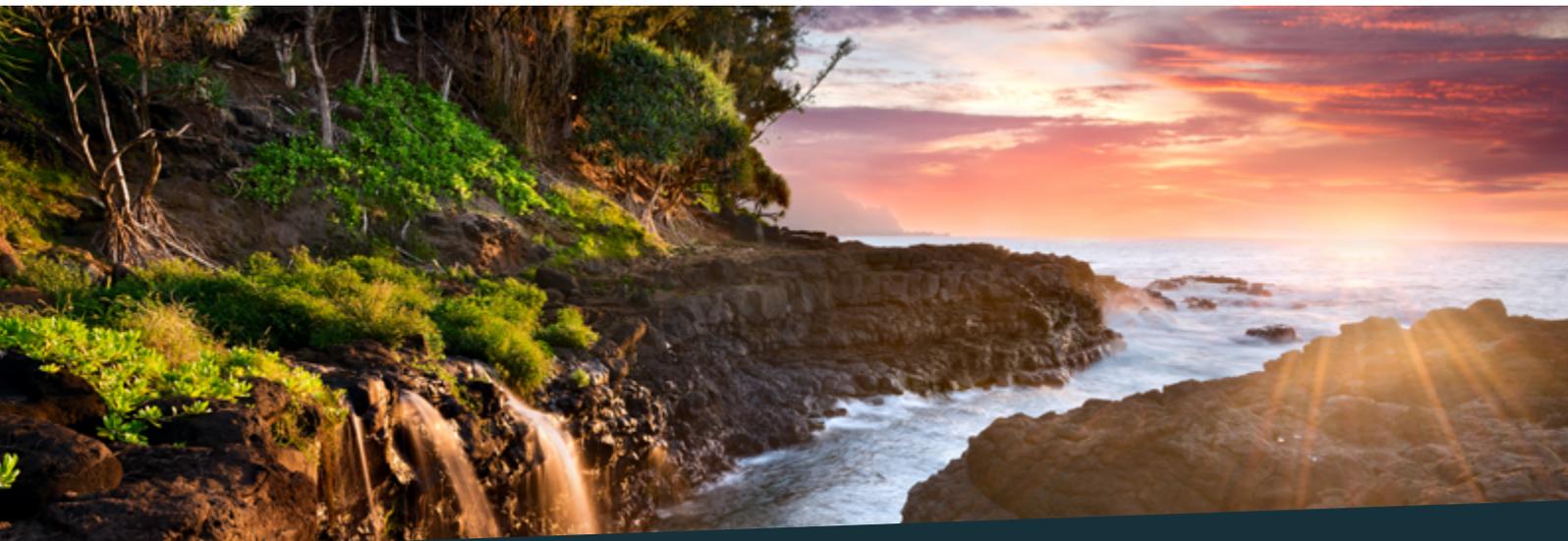
## 2.7 Consommation électrique

### Relevé des consommations au sein du Siège Social en kWh



Les indicateurs fournis par EDF concernent le Siège Social de Synchronie et indiquent une **consommation globalement identique entre 2016 et 2017**.

Seules deux relèves ont été opérées par EDF en 2017, en février et octobre. Les autres données sont des estimatifs, ce qui explique le pic que l'on observe en octobre. Il prend en compte la consommation effective de la période Septembre / Octobre, mais aussi le rattrapage des consommations au-delà de l'estimatif sur la période Mars / Août.



RESPONSABILITÉ  
**ÉCONOMIQUE**

En adhérant au **Pacte Mondial des Nations Unies**, Sychrone a concrétisé son engagement dans le respect au quotidien des standards internationaux les plus exigeants en matière d'éthique, de transparence et de responsabilité économique. La société a ainsi pour ligne directrice d'agir en suivant une stratégie de long terme assurant sa pérennité et celle de ses parties prenantes.

Désireuse d'associer ses performances et son développement à ceux de son territoire, Sychrone s'attache à s'investir dans l'économie locale de ses régions d'implantation. Elle s'est engagée à promouvoir les 10 principes du Pacte Mondial auprès de ses fournisseurs et à ne contracter qu'avec des sociétés se conformant aux réglementations nationales et internationales en vigueur.

### 3.1 Achats responsables



Disposant d'une **Charte des Achats Durables**, Sychrone sélectionne l'ensemble de ses fournisseurs sur des critères économiques, sociaux et environnementaux.

A titre d'exemple, elle contracte depuis 2015 avec **BigBangCoffee** pour la fourniture du café de son agence parisienne. Ce prestataire est engagé dans le programme social et solidaire **OneCupOneCent** : pour chaque achat d'un de ses produits, la société reverse un pourcentage à cette action dédiée au développement de l'économie du Nicaragua, pays producteur de café.

Pour information, les principaux fournisseurs de Synchrone sont :



Nous pouvons remarquer que l'ensemble de ces fournisseurs ont une politique RSE connue et reconnue dans leurs domaines d'activité. En effet, Synchrone choisit ses fournisseurs selon plusieurs critères, notamment leur politique RSE et leurs actions responsables.

A ce propos, Synchrone réalise mensuellement un contrôle comptable sur les paiements effectués auprès de ses fournisseurs. Cette pratique permet de confirmer les versements en temps et en heure ainsi que de favoriser la lutte contre la corruption en vérifiant qu'aucun « surplus » n'a été versé.

*\*Numéro 1 mondial du conseil en immobilier d'entreprise*

### 3.2 Ethique des affaires



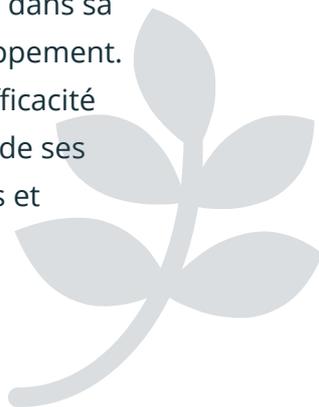
Disposant déjà d'une **Charte éthique** diffusée et acceptée par l'ensemble des collaborateurs dès leur arrivée au sein de la société, Synchrone est en cours de rédaction d'un **Code de conduite** de la relation commerciale.

Ce dernier entérinera les valeurs et principes auxquels la force commerciale se doit de se conformer en matière de lutte contre la corruption et la fraude, de conflits d'intérêts, de respect de la concurrence et de confidentialité. Ce projet, initialement prévu sur 2016, sera mis en œuvre en 2018, de concert avec la Direction Commerciale de Synchrone, en partie renouvelée l'année passée.

## **La Responsabilité Sociale et Environnementale fait aujourd'hui partie intégrante de la stratégie de Synchrone.**

S'engager dans une démarche RSE se traduit ainsi pour Synchrone par l'adaptation de ses pratiques managériales et environnementales aux enjeux actuels. Cela représente aussi pour elle une opportunité de concevoir et déployer des actions qui lui permettent de maîtriser ses coûts, de mieux satisfaire ses clients, d'innover, d'offrir à ses collaborateurs une nouvelle dynamique de travail, et enfin d'améliorer son image auprès de ses parties prenantes.

Les résultats précédemment communiqués confirment que la politique RSE de Synchrone est ancrée dans sa gestion, en plein essor et toujours en développement. La progression de ces résultats démontre l'efficacité de ses actions responsables avec l'ensemble de ses parties prenantes sur les dimensions sociales et environnementales.



KEEP IN TOUCH

**synchrone.fr**



**Synchrone**

5, rue Scribe - 75009 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 94 78 00

 Ce document a été optimisé pour un usage numérique. **N'imprimez que si nécessaire.**

**synchrone**

*Thank you Synchrone*